



COMMUNIQUÉ

L'EXPÉRIENCE LOUPERIVOISE MARQUERA L'ORGANISATION DES PROCHAINS JEUX

Rivière-du-Loup, le 1er octobre 2002 - La tenue des Jeux de la francophonie canadienne (JFC) 2002 à Rivière-du-Loup aura un impact important sur la présentation de cette manifestation au cours des prochaines années. L'expérience de Rivière-du-Loup a permis de dégager plusieurs recommandations d'ordre administratif et technique qui devraient dorénavant teinter l'organisation des Jeux.

Le rapport final du comité organisateur des JFC Rivière-du-Loup 2002 comporte ainsi une vingtaine de grandes recommandations s'inspirant des observations, suggestions et recommandations émanant de chacun des sous-comités d'organisation et faisant partie intégrante du rapport final. Pour le président de la Corporation des JFC Rivière-du-Loup 2002, M. Carol Jean, ces recommandations générales sont formulées dans un esprit de collaboration avec les organisations futures et dans le respect du principe voulant que Rivière-du-Loup établisse les paramètres de référence pour l'avenir.

Globalement, les recommandations de l'organisation luperivoise concernent plus particulièrement l'identification et le partage des responsabilités entre la Fédération de la jeunesse canadienne-française, la ville hôte et la commission des Jeux; la définition et la diffusion des orientations et des objectifs des Jeux auprès des responsables provinciaux et territoriaux; l'établissement de règles de financement à long terme des Jeux par le gouvernement canadien; l'implication de l'organisation locale dans la redéfinition des mandats de recherche, de sollicitation, de négociation et de reconnaissance des commanditaires régionaux; les règles de planification budgétaire et le processus d'attribution du financement au comité organisateur; l'exercice des devoirs, des responsabilités et du leadership des chefs de mission dans leur milieu; l'application d'un principe de continuité concernant la structure des délégations et le processus de sélection des participants entre chaque présentation des Jeux; la création d'une structure permanente d'encadrement des Jeux; le développement d'outils spécifiques de gestion informatisée pour l'accréditation, la compilation des résultats et les opérations comptables; la clarification de la méthode de calcul permettant de désigner les délégations gagnantes des Jeux; l'adoption d'une politique et de procédures pour assurer l'intégrité de la personne.

Les membres du comité organisateur des JFC Rivière-du-Loup 2002 souhaitent maintenant que ces recommandations inspirent tous les intervenants impliqués dans le dossier des Jeux afin d'en assurer la pérennité.

- 30 -

Source :
Sylvain Dionne, coordonnateur des communications
JFC Rivière-du-Loup 2002
(418) 863-6366
1 877 816-6366
info@sdcommunications.qc.ca